

Paris, Juin 2018

## DEMI PENSION 2018-2019 facturée au trimestre

Madame, Monsieur,

Nous proposons un paiement par prélèvement de la demi-pension 2017-2018 à ceux qui inscrivent leur(s) enfant(s) pour **l'année scolaire complète (du 03/09/2018 au 05/07/2019 inclus).**

- 1er trimestre du 03/09/18 au 21/12/18
- 2<sup>ème</sup> trimestre du 07/01/19 au 31/03/19
- 3<sup>ème</sup> trimestre du 01/04/19 au 05/07/19

Les régularisations concernant les voyages et dates de sortie de fin d'année seront **déduites sur le 3<sup>ème</sup> trimestre.**

	Ecole 4 jours		Collège 4 jours		Lycée 4 jours	
	MOIS Prélèvement	TRIMESTRE CHQ	MOIS Prélèvement	TRIMESTRE CHQ	MOIS Prélèvement	TRIMESTRE CHQ
25/09/2018	75,50 €	302,00 €	98 €	392,00 €	98 €	392,00 €
25/10/2018	75,50 €		98 €		98 €	
25/11/2018	75,50 €		98 €		98 €	
25/12/2018	75,50 €		98 €		98 €	
25/01/2019	72 €	216,00 €	93 €	280,00 €	93 €	280,00 €
25/02/2019	72 €		93 €		93 €	
25/03/2019	72 €		94 €		94 €	
25/04/2019	81 €	243,00 €	86 €	259,00 €	72 €	217,00 €
25/05/2019	81 €		86 €		72 €	
25/06/2019	81 €		87 €		73 €	
<b>TOTAL</b>	<b>761,00 €</b>	<b>761,00 €</b>	<b>931,00 €</b>	<b>931,00 €</b>	<b>889,00 €</b>	<b>889,00 €</b>

Ecole

demi-pension modulable de 1 à 4 jours par semaine

Lycée Collège

demi-pension modulable de 1 à 4 jours par semaine

(Lycée Collège: confirmation des jours de demi-pension au vu de l'emploi du temps)

## REDEVANCE SCOLAIRE 2018-2019

facturée à l'année en octobre

**ATTENTION NOUVEAU CETTE ANNEE**

Nous proposons un paiement par prélèvements de la redevance 2018-2019 de la façon suivante :

**Toute autre périodicité sera à régler par chèque (au trimestre, en 1 fois)**

- prélèvements en 8 fois,  
les : 25/11/18    25/12/18    25/01/19    25/02/19  
          25/03/19    25/04/19    25/05/19    25/06/19

(dates et montants indiqués sur la facture annuelle)

Merci de bien préciser sur le talon ci-dessous le nom et le prénom du titulaire du compte à prélever accompagné du R.I.B ou R.I.P. correspondant et du mandat joint que vous voudrez bien compléter.

### **ATTENTION :**

**prélèvement mensuel uniquement à compter du 25 de chaque mois.**

**Ci-dessous, talon réponse à remplir et à retourner**

**OBLIGATOIREMENT (1 par famille et par payeur)**



OGEC de Sainte Elisabeth

**TALON COMPLETE A RETOURNER A LA COMPTABILITE A RECEPTION**

sgirault@sainte-elisabeth.com

2018-2019

**REGLEMENT DE LA REDEVANCE SCOLAIRE et / ou DE LA DEMI-PENSION \***  
**REPONSE OBLIGATOIRE (si deux payeurs, merci de remplir obligatoirement 2 fiches)**

Monsieur, Madame \*.....N° famille .....

(\* indiquer nom et prénom du payeur)

NOM de l'élève à compléter	Prénom de l'élève à compléter	Classe 2017-2018	DP ou Externe en 2018/2019
..... .....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
..... .....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
..... .....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
..... .....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
..... .....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>

\* Merci d'entourer les jours de demi-pension souhaités pour chaque enfant concerné

**Opte pour un règlement par prélèvement bancaire :**

MERCI DE COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOTRE CHOIX (prélèvements OU autre)

**Joindre un RIB ou RIP, si changement de compte, merci**

ATTENTION Prélèvements (mensuels) valable pour tous les frais <input type="checkbox"/> Redevance ET/OU <input type="checkbox"/> Demi-pension et Etudes
<b>Règlement par prélèvements mensuels UNIQUEMENT</b>
<b>Redevance :</b> en 8 fois (montants indiqués sur la facture annuelle)
<b>Demi-pension :</b> en 10 fois (montants indiqués sur chaque facture trimestrielle)
<b>Etudes Garderie :</b> au trimestre en 1 fois

OU

<b>Ne souhaite pas régler par prélèvements</b>	
<b>Règlements trimestriels :</b> <b>par chèque ou espèces</b>	<input type="checkbox"/> <b>Redevance :</b> aux dates indiquées sur la facture émise courant octobre 2018 <input type="checkbox"/> <b>Demi-pension :</b> la semaine précédant chaque trimestre

Conformément aux modalités précisées ci-dessus, nous nous engageons à respecter les clauses ainsi définies.

Date

Signature

## MANDAT de Prélèvement SEPA

### Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de  
prélèvement  
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **OGEC DE STE ELISABETH PARIS 15** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **OGEC DE STE ELISABETH PARIS 15**.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

#### Débiteur

Votre Nom

Votre  
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Identifiant du créancier (ICS) :

#### Créancier

OGEC DE STE ELISABETH PARIS 15

112 RUE DE LOURMEL

75015 PARIS

France

Paiement :  Récurrent/répétitif  Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Veillez compléter tous les champs du mandat.**



**Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB**

A nous retourner dûment complété